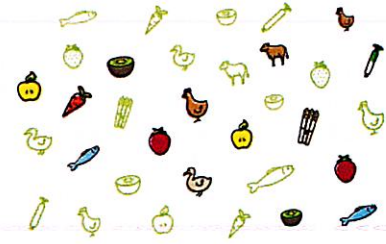




LES PRODUCTEURS EN UN CLIC AGRILocal40



Le 16 MAR. 2026

Objet : Appel à manifestation d'intérêt pour participer à l'opération Agrilocal40 « Connectez-vous local ».

Madame, Monsieur, chers Adhérents Agrilocal40,

Comme chaque année depuis le lancement d'Agrilocal, l'association nationale organise l'opération "Connectez-vous local" qui se déroulera **du 18 au 22 mai 2026**. Le Conseil départemental des Landes, fortement engagé dans l'accès à une alimentation de qualité et de proximité, a souhaité s'inscrire dans cette démarche afin d'en faire bénéficier ses établissements et ainsi mettre en avant notre patrimoine culinaire et en particulier les produits de notre territoire.

Pour cette semaine, il est proposé aux établissements volontaires d'organiser **1 repas 100 % Agrilocal40** durant la semaine OU **1 produit Agrilocal40 par jour** réparti sur la semaine, produits commandés via la plateforme Agrilocal40.

Un jeu-concours et un tirage au sort à destination des convives sont à organiser par l'établissement participant. Pour cette réalisation, l'établissement aura à sa disposition : des affiches de la semaine Agrilocal, des quiz adaptés et des lots à faire gagner aux convives par tirage au sort. Dans ce cadre, le déplacement d'un élu cantonal dans l'établissement est possible.

Si vous souhaitez participer à cette opération, je vous remercie de vous inscrire **par mail avant le 30 mars 2026** à l'adresse : agrilocal40@landes.fr en indiquant les éléments suivants :

- *Nom de l'établissement - Personne contact et fonction*
- *Adresse, Mail, Téléphone*
- *Nombre de demi-pensionnaires concernés*
- *Formule choisie (1 repas 100% Agrilocal40 en indiquant si possible le jour ou 1 produit Agrilocal40 par jour sur la semaine)*

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire au 06 45 12 44 81.

Comptant vivement sur votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous.

Xavier FORTINON

Président du Conseil départemental